



FDES de fenêtres et portes fenêtres bois Inclusion des soubassements au cadre de validité

Quatre FDES de fenêtres et portes fenêtres bois ont été harmonisées et mises à jour par FCBA en 2021 :

- Fenêtre et porte-fenêtre double vitrage, fabriquée en France, en Bois d'essence tempérée européen,
- Fenêtre et porte-fenêtre triple vitrage, fabriquée en France, en Bois d'essence tempérée européen,
- Fenêtre et porte-fenêtre double vitrage, fabriquée en France, en bois tropicaux provenant d'Afrique, d'Amérique du Sud ou d'Asie du Sud-Est,
- Fenêtre et porte-fenêtre triple vitrage, fabriquée en France, en bois tropicaux provenant d'Afrique, d'Amérique du Sud ou d'Asie du Sud-Est.

Suite à cette réalisation et à la demande des organisations professionnelles concernées, une étude complémentaire a été réalisée afin d'inclure les soubassements de portes fenêtres aux cadres de validité des quatre FDES mentionnées ci-dessus. Afin d'obtenir la meilleure représentativité possible du marché, plusieurs types de soubassements ont été considérés au travers d'un calcul de variabilité permettant de modéliser différents matériaux et hauteurs de soubassements. Les FDES ont ainsi fait l'objet d'une nouvelle vérification pour leur mise à jour sur la base de données [INIES](#).

L'interface « Fenêtres et portes fenêtres bois » sur [DE-bois](#) a par ailleurs été modifiée afin de donner la possibilité à l'utilisateur d'ajouter un soubassement à sa configuration.

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession. Pour en savoir plus : www.codifab.fr